



N. Bonnaud-Choukroun & D. Darniche

Notaires Associés

CHRONOLOGIE D'UN DOSSIER DE SUCCESSION

CONTACT TEL AVEC L'ÉTUDE > INFO DU DÉCÈS

1

POUR L'ÉTUDE :

- Envoi du questionnaire
- Fixation du 1^{er} Rendez-vous

POUR LES HÉRITIERS :

- Réunir les documents demandés
- Informer les caisses de retraite du défunt du décès
- NB : Si la banque est informée du décès les comptes au nom du défunt seront alors bloqués par la banque

RDV À L'ÉTUDE

2

POUR L'ÉTUDE :

- Ouverture du dossier
- Explications sur le déroulement du dossier
- Fixation du RDV de notoriété

POUR LES HÉRITIERS :

- Remise du dossier
- Règlement de la provision sur frais

À ce RDV, il n'est pas obligatoire que tous les héritiers soient présents

POUR L'ÉTUDE : (ENTRE LES DEUX RDV)

- Constitution du dossier (interrogation de tous les organismes) Actif/Passif
- Préparation des éventuelles procurations

RDV DE SIGNATURE DE L'ACTE DE NOTORIÉTÉ

= Acte qui indique le nom des héritiers

3

POUR L'ÉTUDE :

- Signature de l'acte
- Point sur le dossier
- Actif/Passif
- Droits et frais
- Nécessité ou pas de faire un inventaire

POUR LES HÉRITIERS :

- Remise des dernières pièces demandées : estimation des biens, etc...

À ce RDV tous les héritiers doivent être présents sauf si une procuration a été prévue en accord avec l'étude

- Fixation du RDV de mise au point ou de clôture
- Remise des attestations dévolutives ou attestations d'hérédités

INVENTAIRE

4

SI BESOIN

RDV DE MISE AU POINT (SI BESOIN)

5

- Notamment en présence de l'époux survivant : Explications sur les différents choix possibles si donation entre époux (donation au dernier des vivants)

POUR L'ÉTUDE : (ENTRE LES DEUX RDV)

- Déblocage des comptes au nom de la personne décédée
- Préparation des actes
- Envoi des procurations
- Indication des frais (Si non annoncés à l'acte de notoriété)

⚠ Les frais devront être adressés à l'étude par virement

RDV DE CLÔTURE DU DOSSIER : À L'ÉTUDE

6

- Signature des actes :
- Attestation de propriété (si bien immobilier) Nouveau titre de propriété pour les héritiers
- Option (choix de l'époux si donation au dernier des vivants)
- Déclaration de succession; Document fiscal obligatoire qui sera adressé par l'étude au Trésor Public.
- Remise des copies des actes et pièces confiées au début du dossier

POUR L'ÉTUDE

- Envoi de la déclaration de succession au Trésor Public et paiement des droits de succession le cas échéant
- Publication des actes

VIREMENT DU SOLDE DE COMPTE

7

⚠ ATTENTION

- Le délai de contrôle du Trésor Public est de :
- l'année en cours + 3 ans, ce délai part du dépôt de la déclaration de succession.
- 6 ans à compter du décès pour les omissions éventuelles